

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017, LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT EST ASSURÉE PAR LES SERVICES DE RENNES MÉTROPOLE.

POUR LA COMMUNE DE CINTRÉ, L'EXPLOITANT DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES ET DU RÉSEAU DES EAUX USÉES EST LA SAUR.

EN CAS D'URGENCE, VOUS DEVEZ APPELER LES SERVICES DE LA SAUR AU 02.78.51.80.09.

SI L'EXPLOITANT N'EST PAS EN MESURE DE SOLUTIONNER LE PROBLÈME, IL CONVIENT DE CONTACTER LE SERVICE ASSAINISSEMENT DE RENNES MÉTROPOLE AU 02.23.62.24.10.